

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES
DU CLAIN SUD**

Date de la convocation : 21/09/2023

Département de
la Vienne
*****Arrondissement de
MONTMORILLON

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoirs
50	28	30	2

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-huit heures et neuf minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion au 26 avenue Henri Petonnet à Vivonne.

Etaient présents : GREGOIRE Philippe – TEXIER Stéphane – GRIMAUD Jean-Paul – THOMASSE Gabriel – SUIRE Sébastien – MAURY Jean-Pierre – BOIRON Noëlle – GEORGEL Sophie – DUTAUT Patrick – FORTHIN Benjamin – BELLIN Philippe – GIRARDEAU Jules – PIN Olivier – BEAU Jacky – LATU Roland – THEVENET Roland – PICHON Gilles – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline – GAYET Olivier – BARBOTIN Bernard – CHAPLAIN Christian – CINQUABRE Jean-Christophe – GIRARD Sandra – BOUCHET Roland – RENOARD Chantal – JEAN Gisèle – BRANGER Geneviève – POIRIER Fredy

Etaient excusés : CARRETIER Michel – CACLIN Philippe (donne pouvoir à PICHON Gilles) – CAQUINEAU Bernard – GARGOUIL Francis – BOIRON William (donne pouvoir à JEAN Gisèle) – SENELAS Rozeen

Etaient absents : VERGNAUD Sophie – JESBERGER Gilles – ROBERT René – BORDEVAIRE Nicolas – LE GUERN Romain – POIRIER Gilles – MARTIN Alexis – TOURENNE Cyrille – FRICONNET Jean-Luc – BIBAUD André – BOCK François – LAFRECHOUX Joël – CHASSIN Julien – SAINT LAURENT Gérard – JARASSIER Michel – LEONET Frédéric

Observation :

A été élu secrétaire de séance M. CHAPLAIN Christian
Administratifs : BOUCHE David, BRANGEON Anne, DALMON Enzo, LAURIN Pauline

Délibération n°288_27092023

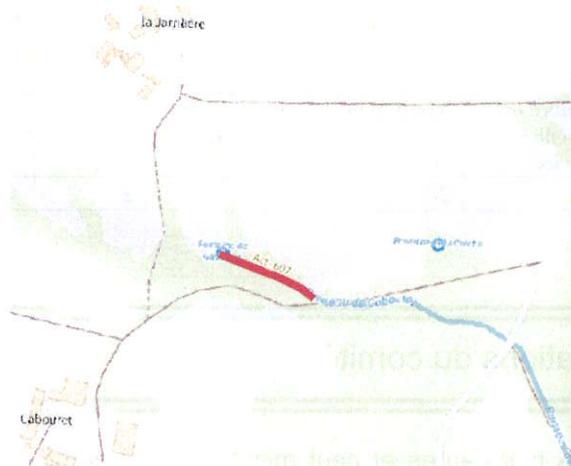
Dossier réglementaire, restauration hydromorphologique du Gabouret à Cloué

Dans le cadre de la restauration du cours d'eau du Gabouret, affluent de la Vonne à Cloué, le syndicat porte des actions sur plusieurs tronçons. Le secteur de la source a été rattaché tardivement au programme d'action et n'est pas compris dans la DIG générale concernant le bassin versant de la Vonne.

Afin de pouvoir réaliser la restauration hydromorphologique du lit mineur sur ce secteur il est nécessaire de déposer un dossier réglementaire Loi sur l'eau. Le projet d'une longueur d'environ 90m depuis la source nécessite le dépôt d'un dossier de déclaration et de DIG au titre de la rubrique 3.1.2.0 de l'article R.214-1 du code de l'environnement « travaux conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau ».

Sous réserve du délai d'instruction du dossier et des conditions hydrologiques, le chantier est prévu courant octobre en partenariat avec la commune de Cloué. Le coût prévisionnel est de 5 000 euros.

Delib 288_27092023 Dossier réglementaire, restauration hydromorphologique du Gabouret



Cartographie du linéaire de travaux et photographie de la sortie de la source, sur-élargie et envasée

Après en avoir débattu, le comité syndical vote à l'unanimité pour :

- Autoriser le Président à déposer un dossier réglementaire Loi sur l'eau et un dossier de DIG attachant pour les travaux de restauration hydromorphologique sur l'amont du ruisseau du Gabouret,
- Autoriser le Président à signer tout document en lien avec ces dossiers.

Pour copie conforme,
Acte rendu exécutoire par
Le Président,
M. Philippe BELLIN
A Valence en Poitou, le 28/09/2023



Philippe Bellin